

Ecole Geneviève PANIS
8, place de l'église
36250 Niherne

Tel : 02.54.29.88.69
ec-niherne@ac-orleans-tours.fr

Procès-verbal du conseil d'école
Du 4 mars 2025

Présents :

Madame GAGNERON adjointe, Madame DELHOMENIE adjointe déléguée aux affaires scolaires

Mesdames PROUST, BARRAULT, LELONG, POUMELLEC, LACOSTE, Mr DERINE pour les parents.

Mesdames CHAVIGNAUD, BROUSSE, Messieurs COUVREUX, VALLADE, PRINCIPAUD pour les enseignants

Excusé : Monsieur le MAIRE,

Approbation du précédent PV à l'unanimité

1) Effectifs septembre 2025

TPS 6 (3 retenus)	PS 12
MS 15	GS 14
CP 18	CE1 14
CE2 12	CM1 12
CM2 14	
Total 114	

Les effectifs sont stables, l'école ne sera pas touchée par une mesure de carte scolaire.

2) Projet d'école

La validation du nouveau projet d'école a pris du retard. Le nouveau projet sera donc présenté lors du troisième conseil d'école.

Le projet actuel, présenté lors du premier conseil d'école, est toujours mis en place.

Evaluation nationale CP janvier 2025.

Les résultats anonymés sont présentés, ils se révèlent très bons, ils confirment ceux de septembre.

Monsieur PRINCIPAUD salue le travail accompli depuis la petite section et rappelle l'importance de la maternelle.

3) Vie de l'école

- Le spectacle de Noël a eu lieu le 17 décembre, il a été très apprécié. Des jeux de cour pour chaque classe ont été offerts.

La classe de CM1 CM2 est allée à la prévention routière le 16 janvier 2025. Après des activités autour du code de route, de maniabilité du vélo, tous les CM2 ont obtenu le "permis vélo".

- Les élèves de maternelle ont assisté à la plantation d'un arbre fruitier derrière la classe de CP-CE1.
- Les élèves de MS GS ont bénéficié d'une intervention d'infirmières pour l'hygiène dentaire.
- Concours orthographe : 3 CM1 et 4 CM2 qualifiés pour les 1/2 finales qui auront lieu le 19 mars.
- Spectacles proposés par la communauté de communes :

"la Marelle à Zik" pour les élèves de maternelle, et CP-CE1 ; il s'agissait d'un spectacle autour des contes populaires "colorés" musicalement.

"J'ai la trouille d'avoir la pétoche" pour les autres classes ; il s'agissait d'un spectacle librement inspiré de contes, albums de jeunesse, où chacun cherche à apprivoiser sa peur.

- Poursuite pour les CM1-CM2 du projet "prouve-le" ; pour rappel il s'agit de travailler des compétences de l'éducation aux médias et à l'information en vérifiant la véracité d'une information. Cette information peut être inventée de toute pièce ou au contraire être parfaitement fondée. Les élèves devront non seulement apporter une conclusion sur la véracité de l'information mais aussi l'étayer avec une argumentation et des preuves tangibles (sources, recherches, analyse de l'image etc....)
- Animation proposée par Frédéric DUVAL le 3 mars, pour les maternelles, en lien avec le projet autour du jardin.
- La chorale de l'école se produira le 4 avril pour le concert Rétina au Scen'Art.

- La classe de Ce1-CE2 est engagée dans le rallye maths. Il s'agit de résoudre des énigmes mathématiques en coopération.
- Les jeux communautaires auront lieu du 12 au 16 mai, à Vendoeuvres.
- La classe de CM1 CM2 est inscrite pour un projet « Classe investigations ». Il s'agira pour les élèves d'écouter des témoignages autour d'un fait. Ils devront bâtir un petit reportage, le visionner et le comparer par la suite au reportage d'un professionnel. Il s'agit d'appréhender le métier de journaliste.
- Sorties éducatives de fin d'année : Les 5 classes iront à GENOUILLY au cirque PARADISO, sur deux dates différentes, le 16 mai pour les maternelles, le 13 juin pour les classes de l'élémentaire.

Les élèves bénéficieront d'ateliers interactifs animés par des professionnels du cirque le matin, ils assisteront à une représentation l'après-midi.

Ces sorties seront prises en charge par la coopérative qui bénéficie de toutes les actions organisées par les parents, et de subventions accordées par la mairie.

4) Questions diverses

Monsieur PRINCIPAUD présente la charte des parents accompagnateurs. Il s'agit d'un document qui indique tout ce que les parents doivent faire et ne pas faire lorsqu'ils accompagnent une sortie scolaire.

Sécurité : Le deuxième exercice alerte incendie a eu lieu le 28 février, sans problème.

Travaux:

La municipalité cherche des solutions pour les racines d'un arbre dans la cour de l'élémentaire qui occasionne de plus en plus de chutes, pour sécuriser les blocs béton de couleur, ainsi que le rebord de fenêtres en aluminium en maternelle.

Les parents indiquent les actions qu'ils envisagent de mener :

- carnaval dans la cour de l'école le 9 mars
- vente de galettes le 20 mars
- veillée conte en collaboration avec Mme LEROY, responsable de la médiathèque et la troupe de des "Val Dingos"
- fête de l'école le 27 juin

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 3 juin.

La séance est levée à 19 h15.

Les parents

Le Président

Les enseignants